

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Cour criminelle : le procès Aba'a

L'ACCUSÉ soutient devant la Cour que c'était du " théâtre politique " destiné à attirer l'attention des autorités françaises sur la situation socio-politique du Gabon.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

EN raison du couvre-feu lié à la crise sanitaire due au Covid-19, le procès Roland Désiré Aba'a Minko poursuivi pour " association de malfaiteurs, diffusion de nouvelles fausses ayant troublé l'ordre public, incitation à la révolte contre les autorités de l'Etat et trouble de la paix publique " devant la Cour criminelle spécialisée ouverte hier n'est pas finalement allé à son terme. Il reprend ce matin avec les réquisitions du ministère public, les plaidoiries des avocats et la délibération de la Cour.

Trois personnes, à savoir, Roland-Désiré Aba'a Minko, Serges Rembongo et Rostand Gnama Lembambi comparaissent dans le cadre de cette affaire qui, en son temps, avait défrayé la chronique. Roland-Désiré Aba'a Minko avait menacé de faire sauter les bâtiments publics à Libreville, si Ali Bongo Ondimba ne démissionnait pas du pouvoir. Dans le même temps, un

" commando " se réclamant de lui s'était rendu dans certains organes de presse où il avait rudoyé les agents afin d'obtenir d'eux la diffusion d'un message révolutionnaire. Lors de l'instruction à la barre, Roland-Désiré Aba'a Minko, a progressivement décliné les motivations de son entreprise. Pour lui, " en citoyen aimant son pays et prêt à mourir pour lui, ce sont les accords léonins de la France avec le Gabon " qui l'ont inspiré dans cette démarche. Il s'agissait d'attirer l'attention des

autorités françaises sur le fait que (comme il le dira plus tard) " une nouvelle génération d'hommes politiques est arrivée au Gabon et que les accords qui aliènent le Gabon et les favorisent doivent cesser forcément ".

Mais sur ces faits du 16 juin 2017 qui le conduisent devant la Cour criminelle, l'homme les définit comme un " canular politique ", avec des bombes factices, des acteurs ignorant jusqu'à l'essence de leur mission dans les médias.

" Un théâtre dont l'intérêt n'est aucunement négligeable, Votre Honneur, il s'agissait d'interpeller les autorités françaises maîtres d'œuvre de la situation politique du Gabon, elles qui valident tous les résultats politiques au Gabon. C'est pour cela qu'après ma conférence de presse devant le Mémorial Léon Mba, je me suis rendu devant l'ambassade de France pour porter la même protestation auprès de leur représentation à Libreville ".

" **ARÊTE DE POISSON** "• Le président de la Cour veut comprendre la motivation de départ : " Quelle idée avez-vous mûrie avant de passer à l'acte ? ". Réponse d'Aba'a Minko : " J'ai mis en place une stratégie de communication ciblée appelée " arête de poisson " qui consiste à faire passer une information critique pour faire croire aux autorités françaises qu'une menace réelle pesait sur elles ".

Le président réplique en lui faisant remarquer qu'il avait bien dit qu'il allait faire sauter les édifices avec des bombes. " Votre Honneur, on ne connaît pas de terroriste qui annonce qu'il allait poser un acte. Mais c'est après avoir posé l'acte qu'il le revendique. Tout cela était du théâtre politique, mais avec un message clair à l'endroit des Français. ". A la question du président de savoir si son dessein a été atteint, l'accusé pense que " oui ", au regard de certaines réactions de l'opinion, et surtout que les médias tel que RFI ont relayé ces faits.

Pour la Cour, même si (comme

il désigne ces faits), c'était du " théâtre politique ", son commando avait bien menacé les personnels des organes de presse, leur demandant de se mettre à plat ventre sur le sol. Il n'y verra qu' " un montage " de certains médias. Un argument qu'infirmes trois plaintes des organes victimes qui racontent dans le détail comment le " Commando Aba'a Minko " avait opéré.

Sur le recrutement de ces agents, il indique qu'alors qu'il avait réussi à louer 5 cylindrées, il avait besoin " de quatre chauffeurs pour l'accompagner à une tournée républicaine " que cet ancien candidat à la présidentielle envisageait organiser à Libreville. Aussi, se rendit-il au siège de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) aux Charbonnages pour faire passer l'annonce en laissant son numéro de téléphone. Des jeunes se manifestèrent par téléphone qu'il reçut à son siège. Mais tous ignoraient leur véritable mission. Il en choisira quatre et ce sont ceux-là qui iront déposer, simultanément, les colis comprenant les CD de son message et les bombes factices aux quatre organes de presse retenus.



Aba'a Minko de blanc vêtu et ses co-accusés entourés de leurs avocats



ABA'A MINKO

DELITS & CRIMES
JUSTICE - COUR CRIMINELLE

- * Atteinte à l'autorité de l'Etat
- * Atteinte au crédit de l'Etat
- * Association de malfaiteurs
- * Atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat



PALAIS DE JUSTICE

Steve. M akher

Minko joue les prolongations

Aba'a Minko, un homme "dynamique et entêté"

NDEMEZO'O ESSONO
Libreville/Gabon

ROLAND Désiré Aba'a Minko s'est présenté, hier, à l'audience inaugurale de la session criminelle spécialisée de la Cour d'appel judiciaire de Libreville tout de blanc vêtu, tenant à la main un volumineux dossier contenant ses moyens de défense. Durant les débats contradictoires pour la manifestation de la vérité, il s'est exprimé avec aisance, preuve qu'il maîtrisait son sujet. Né le 4 août 1969 à Bitam, cet entrepreneur est l'aîné d'une fratrie de cinquante-sept enfants. Son père avait 12 femmes. Lui n'en a qu'une seule, avec qui il a eu trois enfants. Les études primaires et secondaires du quinquagénaire ont été sanctionnées par l'obtention d'un Bac F1 décroché au lycée

« Je ne fume pas, je consomme de l'alcool occasionnellement. Je crois en Dieu et je travaille durement pour atteindre mes objectifs. »

technique national Omar Bon-go. Le néobachelier est ensuite admis, sur concours, à l'École nationale supérieure de l'enseignement technique (Enset), d'où il en sort diplômé. Au Maroc, où il poursuit ses études supérieures, Aba'a Minko obtient un diplôme d'ingénieur. Puis, rentre au Gabon où il s'établit à son propre compte, avant d'exercer au ministère des Affaires sociales après son intégration à la Fonction publique.

À ses heures libres, il gère son cabinet. Il est d'ailleurs reconnu comme un ingénieur doté d'une expertise avérée en propriété intellectuelle et en conseils technologiques. Dépeint comme un homme dynamique et entêté, Aba'a Minko est un sportif qui a participé, plusieurs fois, au Marathon du Gabon. D'après l'acte d'accusation, il ne souffre d'aucune affection médicale pouvant altérer ses capacités physiques et mentales.

Candidat à la présidentielle d'août 2016, il va finalement se désister au profit de l'opposant Jean Ping. Se disant jamais condamné, Aba'a Minko habitait le PK 12 avant ses déboires judiciaires. Lesquels sont nés, d'après le dossier d'accusation, après qu'il



Photo: F. M. MOMBO

a créé une association de malfaiteurs, puis diffusé de nouvelles fausses ayant troublé l'ordre public, incité à la révolte contre l'autorité de l'État et troublé la paix publique. Inculpé pour atteinte au crédit de l'État et association de malfaiteurs, le quinquagénaire a été placé en détention le 27 juin 2017. En attendant son procès. " Je ne fume pas, je consomme de l'alcool occasionnellement. Je crois en Dieu et je travaille durement pour atteindre mes objectifs ", a-t-il répondu hier à la Cour qui voulait en savoir plus sur lui.



ts.

Vive le respect des consignes sanitaires!

JNE
Libreville/Gabon

LES comportements individuels sont la clef pour endiguer la pandémie de coronavirus. Pour joindre l'acte à la parole, des mesures barrières strictes sont recommandées au Palais de justice de Libreville, où se tient depuis hier la session criminelle de la Cour d'appel judiciaire de Libreville. Ainsi, le port du masque, la prise de température et la désinfection des mains avec des produits appropriés, constituent le guide

des bonnes pratiques auquel sont soumises, obligatoirement, toutes les personnes – personnels et usagers – présentes dans cet édifice. Dans la salle d'apparat, où se tiennent les audiences de la session criminelle spécialisée, la gestion des flux, l'alternance entre

« Cette session se tient dans le strict respect de l'observation des mesures barrières (...) »

bancs vides et occupés, la prudence et la distanciation physique sont strictement respectées. Ceux qui ne suivent pas sont vite rappelés à l'ordre.

" Cette session se tient dans le strict respect de l'observation des mesures barrières (...) Nous avons obtenu l'autorisation du ministère de l'Intérieur pour qu'il y ait plus de dix personnes dans la salle ", a d'ailleurs rappelé le président de la Cour de céans, Lydie Scholastique Paillat, à l'entame de l'audience.



Photo: F. M. MOMBO